



ROLE DU CORRESPONDANT D'ARBITRE

GESTION DES JEUNES ARBITRES :

Confirmés

- S'assurer en début de saison qu'ils continuent à arbitrer.
- Les informer des différentes dates de stage en fonction de leur niveau (départemental, régional, national).
- S'assurer qu'ils assistent à des stages en cours de saison afin de faire évaluer leur niveau.
- S'assurer qu'ils effectuent au moins 5 arbitrages afin d'être comptabilisés pour les CMCD.
- S'assurer que les plus jeunes soient accompagnés d'un tuteur lors de leurs arbitrages.
- Ne pas oublier de les inscrire sur la FDME, en tant qu'arbitres. Inscrire également le tuteur présent.

Débutants et Pré-JA

- Faire des formations au cours de la saison dans le cadre d'une école d'arbitrage, éventuellement se rapprocher d'un club qui en a une.
- Désigner des tuteurs qui suivront et aideront ces JA.
- Les faire arbitrer de petits matchs d'âge inférieur au leur.
- S'assurer de la présence du tuteur lors des matchs arbitrés afin qu'il leur fasse un petit débriefing après chaque match arbitré, cela leur permettra de s'améliorer et ils prendront plus de plaisir.
- Ne pas oublier de les inscrire sur la FDME, en tant qu'arbitres. Inscrire également le tuteur présent.

GESTION DES ARBITRES :

Arbitres

- S'assurer en début de saison qu'ils continuent à arbitrer.
- S'assurer, pour les arbitres permanents, qu'ils prennent bien une licence joueur.
- Les informer des différentes dates de stage en fonction de leur niveau (départemental, régional, national).
- Les inscrire au stage de début de saison (en fonction de leur niveau) pour le renouvellement de leur niveau.
- S'assurer qu'ils assistent à des stages en cours de saison afin de faire évaluer leur niveau.
- S'assurer qu'ils saisissent leurs disponibilités sur I-HAND
- S'assurer qu'ils effectuent au moins 7 arbitrages afin d'être comptabilisés pour les CMCD (ou 5 arbitrages et 2 stages de formation).

Dans tous les cas :

- Être le référent de la structure au niveau de l'arbitrage du club.
- Connaître la partie « Arbitrage » et la partie CMCD du mémento annuel des niveaux de jeux pratiqués (départemental, régional, national).
- Conserver une trace des références des cartes JA/Arbitres afin de compléter les CMCD (départementales, régionales, nationales).
- Suivre le quota de chaque JA/arbitre afin d'atteindre le quota club (un par équipe) pour les CMCD (départementales, régionales, nationales).